



Il était une Foy

Avril 2023

N°60

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à toutes et à tous,

Lors de la séance du 7 février dernier, le conseil municipal a validé le projet de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, le plan de financement associé et le choix des entreprises.

Je suis fier de la motivation et de l'engagement des élus sur ce projet très attendu par les professionnels de santé et leur patientèle.

Après la démolition des préfabriqués et autres vieux bâtiments dans la zone proche de l'ancienne école élémentaire, les travaux de reconstruction intérieure pourront démarrer.

L'objectif est de rendre opérationnel le bâtiment pour le premier trimestre 2024.

En parallèle, la façade sera rénovée dans le cadre de la préservation de notre patrimoine architectural communal.

Je remercie aussi toutes les personnes qui se sont mobilisées de différentes manières pour permettre la vente du mobilier et des matériaux récupérables avant les démolitions.

Les fonds récoltés seront versés aux coopératives des écoles maternelle et élémentaire.

Cette mobilisation collective et positive est à reproduire sur d'autres sujets.

Votre Maire,
François Vives



Il était une Foy 60 numéros en 15 ans



Le bulletin municipal retrace l'évolution et la vie de notre commune. Sa diffusion régulière assurée par les élus, chaque trimestre, permet à la fois, de revenir sur des événements mais aussi d'annoncer les animations futures.

- Il traite de thèmes majeurs comme la gestion de l'eau, la préservation de l'environnement... au travers des actions qui peuvent être menées tant sur le périmètre communal qu'inter-communal.
- Il informe sur l'avancement des projets petits ou grands.
- Il met en valeur le dynamisme des associations.
- Il fait connaître les nouveaux commerçants et artisans.
- Il relie l'histoire de notre village avec ses perspectives d'avenir.
- Il est un moyen de faire connaître la vie foyenne aux nouveaux habitants et aussi aux collectivités qui nous entourent.

Ce numéro 60 est l'occasion de remercier tous les contributeurs qui font la richesse de ces bulletins municipaux.

De la conception à la relecture, en passant par la composition graphique, la mise en page, l'encartage et la distribution, toutes les étapes sont capitales pour que vous puissiez recevoir le bulletin municipal à votre domicile. Merci aussi à vous tous, fidèles lecteurs.

Dans les pages 4 et 5 de ce numéro 60, vous pourrez vous amuser à retrouver à quel numéro du bulletin municipal peuvent se relier chaque photo et titre proposés (1 photo par bulletin).

Complétez le coupon-réponse joint, retournez-le à la mairie **au plus tard le 15 avril** et retrouvez nous le dimanche 16 avril lors de l'anniversaire du marché de plein vent... pour peut-être gagner un cadeau. Merci aux commerçants de Sainte-Foy qui ont gracieusement offert des lots.

Dans votre journal d'avril...

Action municipale > Page 2
Des arrivées et des départs

Action municipale > Page 3
Maison de Santé Pluridisciplinaire

Vivre à Sainte Foy > Page 6
La tarification Incitative

Vivre à Sainte Foy > Page 7
L'association AGORA

Personnel communal

Des arrivées et des départs...

Nous avons le plaisir d'accueillir, depuis le 1^{er} février 2023, Cynthia PAULIN au poste d'agent d'accueil en charge de l'état civil. Foyenne de cœur et issue du secteur privé, Cynthia aura à cœur de répondre avec efficacité aux demandes des administrés et de la collectivité. Formée aux pratiques territoriales elle sera l'interlocutrice privilégiée des habitants pour les questions administratives du quotidien.



Betty et Céline à la ludothèque



Sophie, nouvelle gestionnaire comptable



Cynthia devant son poste d'accueil

De son côté, Betty BALONDRADE a souhaité faire valoir, après plusieurs années de bons et loyaux services sur la commune, ses droits à la retraite à compter du 1^{er} avril 2023. Elle est remplacée sur son poste de ludothécaire et à sa demande par Céline AMARDEILH anciennement agent d'accueil à la mairie. Nous souhaitons une belle et longue retraite à Betty. Nous l'accompagnerons par la pensée dans tous ses projets de voyages.

Le service technique est également concerné par les mouvements de personnels. Ainsi, Philippe

BOUTRY a souhaité, pour des raisons de rapprochement familial, terminer sa carrière dans une autre collectivité du sud-ouest. Muté depuis le 9 mars dernier, il est remplacé sur son poste de responsable par Fausto TRIS porté à cette fonction par ses pairs et par la collectivité qui lui accorde sa confiance et sa reconnaissance après tant d'années passées au service des Foyers.

N'oublions pas non plus de noter l'arrivée en fin d'année 2022 de Sophie DOTOUVI au poste de gestionnaire comptable en charge



Eric, Fausto, Yan et Richard lors de l'inauguration du nouveau Service Technique. (Anthony absent de la photo)

des finances communales. Recrutée par mutation, Sophie a apporté toute son expertise profession-

nelle et son dynamisme pour les mettre au service de notre commune. Nous l'en remercions.

Démocratie

Recensement citoyen



François Vives en présence de membres du conseil municipal a accueilli le 18 mars les nouveaux citoyens majeurs et leurs parents pour la cérémonie de citoyenneté

Cérémonie de citoyenneté

Un jeune ayant atteint l'âge de 18 ans depuis le 1^{er} mars de l'année précédente, et figurant sur la liste électorale est invité à la cérémonie de citoyenneté en tant que :

- jeune inscrit d'office à la suite de son recensement,
- jeune ayant effectué une ins-

cription volontaire,

- jeune inscrit comme citoyen d'un autre état membre de l'Union européenne.

 Les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique ont été présentés par le maire lors de cette cérémonie le samedi 18 mars. La carte d'électeur ainsi qu'un livret du citoyen leur

a été ensuite remis avant la traditionnelle photo de groupe.

Recensement

Chaque jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser en mairie. À la suite du recensement, il lui est délivré une attestation qu'il doit soigneusement conserver afin de la présenter lors de certaines démarches (inscriptions aux examens ou au permis de conduire notamment). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. La convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté interviendra 10 à 12 mois après le recensement s'il a bien été effectué à 16 ans. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Plus d'informations sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F870>



Ludothèque De nouveaux locaux

La ludothèque a déménagé entre l'église et l'ancien groupe scolaire. Céline AMARDEILH vous accueille :

Période scolaire

Mardi et jeudi : 16h à 18h
Mercredi : 14h à 18h
Vendredi, samedi, dimanche et lundi : fermé

Période de vacances scolaires

Lundi : 9h à 12h & 14h15 à 18h
Mardi au jeudi : 9h à 12h & 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h
Samedi & dimanche : fermé

Maison de Santé Pluridisciplinaire Où en sommes-nous ?

Le projet de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) a été exposé dans notre dernier bulletin municipal (cf. BM n°59). Les dossiers de demandes de subventions ont été transmis aux différents services (état, Région, département, communauté de Communes Cœur de Garonne, Fonds européen de développement régional FEDER). Le plan de financement a été validé en conseil municipal le 7 mars 2023. Les travaux de rénovation des locaux consistent en un réaménagement complet de l'ancienne école pour créer sur deux niveaux : 6 bureaux de consultation, 1 local d'échographie, 2 bureaux et 1 atelier pour les podologues, 1 local pour l'infirmière, une salle de repos, un pôle d'accueil, un ascenseur, des toilettes, et autres aménagements réglementaires et nécessaires à l'accueil de public.

Les travaux sont découpés en 9 lots (gros œuvre, menuiseries intérieures, menuiseries extérieures, plâtreries, revêtements sols, électricité, plomberie, chauffage, ascenseur, peinture). Les appels d'offre ont été lancés le 15 décembre 2022. La Commission d'Appel d'Offre (CAO) s'est réunie le 3 mars 2023 pour présenter son rapport d'analyse des offres et sa proposition de classement. Le 7 mars dernier, le conseil municipal a validé la liste



L'ancienne école élémentaire avant sa transformation en MSP

des entreprises proposées. Les travaux débuteront autour du 20 avril 2023 pour la partie gros œuvre et désamiantage ; les

autres corps de métier suivront rapidement. La durée des travaux est estimée à 11 mois.

Voirie

1^{er} février, ouverture du nouveau pont d'en Caillaouet

3 mois de travaux intensifs, malgré le froid et la pluie, ont permis de rendre à nouveau praticable le chemin d'en Caillaouet. Le pont qui enjambe le ruisseau du Trujol a retrouvé une nouvelle jeunesse, voire plus

sur le plan de la solidité. Dans le cadre de la compétence voirie, la communauté de Communes Cœur de Garonne a coordonné ces travaux en tant que maître d'œuvre. Le coût de cette réalisation s'élève à 195 000€.

Urbanisme

Travaux de démolition sur l'ancien site de l'école élémentaire



Vente du mobilier scolaire le 4 mars 2023

Depuis le transfert de l'école élémentaire vers de nouveaux locaux en septembre 2022, les 4 structures préfabriquées situées sur l'emprise foncière du terrain de l'ancien groupe scolaire ne sont plus utilisées, de même que le préau et le bâtiment baptisé « salle de motricité » ainsi que la « ludothèque » qui a été transférée juste un peu plus loin, dans l'ancienne salle informatique de l'école.

Avant la démolition, deux ventes de mobilier scolaire et de certains éléments restants au sein du groupe scolaire ont été organisées par la municipalité. Le fruit de ces ventes (1896 € à ce jour,

quelques ventes supplémentaires en discussion) sera entièrement reversé aux coopératives scolaires des deux écoles. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont adhéré à cette initiative (agents, élus, acheteurs). La démolition des bâtiments et le décapage de l'enrobé sur une surface totale d'environ 3000m² vont permettre une réhabilitation de ce secteur : pour moitié avec un retour aux espaces verts, tandis que le restant sera destiné à la construction de quelques logements sociaux (habitat inclusif), ainsi que cela avait été identifié dans la révision du Plan Local d'Urbanisme.



Cadres assemblés



Enrobé finalisé

Propriétaires immobiliers

Nouvelle obligation déclarative

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2023 mais la taxe d'habitation est toujours due pour les résidences secondaires et les locaux vacants. Vous devez la payer si vous êtes propriétaire ou usufruitier d'une résidence secondaire, c'est-à-dire d'un logement meublé qui n'est pas votre résidence principale.

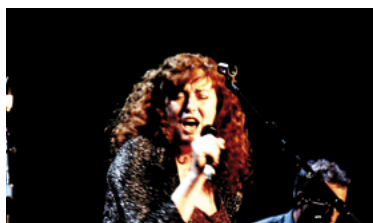
Si vous êtes propriétaire d'une résidence principale ou secon-

daire, vous devez effectuer une déclaration d'occupation auprès des services fiscaux avant le 1^{er} juillet 2023. Vous devez indiquer si vous occupez ou pas vous-même la résidence concernée. En cas de non-déclaration, vous risquez une amende de 150 €.

Pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, rendez-vous dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site <https://www.impots.gouv.fr/accueil>.

Retour sur

60 photographies pour 60 numéros



1 - 31 notes d'été à Sainte-Foy



8 - Chantier participatif



15 - Départ JC VASSEUR



22 - Le feu d'artifice s'exporte



2 - Agriculture



9 - Chemin piétonnier et piste cyclable



16 - Déploiement de la 4G



23 - Fidésiaades en Savès



3 - Bien vivre ensemble



10 - Cimetière, travaux réalisés, en cours et à venir



17 - L'école a son blason en fleurs



24 - Future boulangerie



4 - Bienvenue aux nouveaux commerçants



11 - City stade



18 - En couleur, Notre Dame du lait



25 - Un grand merci aux associations



5 - Forum des associations



12 - Civisme Bienvenue chez nous



19 - Evol Electric



26 - Inauguration du terrain de bosses



6 - Cabine à lire



13 - Daniel Coulet



20 - Festival du Livre



27 - Inauguration complexe scolaire



7 - Cérémonie citoyenne



14 - Départ de Patrick Veyssières



21 - Fête du cheval



28 - Inauguration d'une renaissance



29 - Zone d'activités



37 - Marché Les Halles de Sainte-Foy



45 - Rentrée des classes, tout est bien qui finit bien



53 - La relève est assurée



30 - Inventaire de la biodiversité



38 - Médaillé au concours MAF



46 - Repas à 1€



54 - Travaux de démolition de l'ancienne école



31 - La force du collectif



39 - Nouveau site internet



47 - Sainte-Foy rejoint le canton de Cazères



55 - Journées du patrimoine



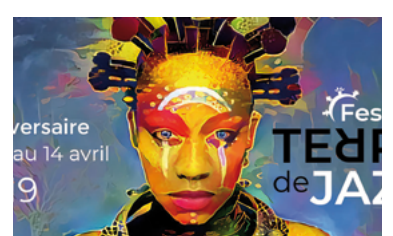
32 - Le chaudron magique, étape inauguration



40 - Numéros d'habitation



48 - Sauvegarder la chapelle



56 - Terre de jazz



33 - Les superwomen de Sainte-Foy



41 - Patrimoine immobilier de la commune



49 - Second terrain de grand jeu



57 - Un beau projet... cuisine partagée



34 - Maire honoraire



42 - Projet de crèche



50 - Agents techniques



58 - Zéro phyto



35 - Maison du Tailleur Office du tourisme



43 - Pont d'en Caillaouet



51 - Soutien au téléthon



59 - Zone 30



36 - COVID-19



44 - Pour un village vivant et agréable



52 - Square Michel Bataillou



60 - Tabac presse



Environnement

La tarification incitative, PAP ou PAV



La collecte des ordures ménagères résiduelles et du tri est en cours de réaménagement sur notre commune comme sur l'ensemble des communes de la communauté de Communes Cœur de Garonne.

Le choix du type de collecte [en porte à porte (PAP) avec un bac ou en colonne d'apport volontaire (PAV)] se fait en fonction des contraintes techniques de chaque commune.

Compte tenu de la très grande superficie de Sainte-Foy-de-Peyrolières (3800 hectares), 16^{ème} sur les 589 communes de Haute-Garonne, 9 points d'apport volontaire ont été implantés. Les colonnes pour le verre sont maintenues.

Lieu	Colonne pour les ordures ménagères résiduelles	Colonne pour le tri	Colonne pour le verre
1 - Place Henri Dunant			
2 - Rue Jean-Baptiste Clément			
3 - Allée des platanes			
4 - Rue Saint-Jude			
5 - Chemin de Faoussely			
6 - Parking stade			
7 - Intersection chemin de la Saudrune/ Chemin d'en Naure			
8 - Intersection Route de la Salvetat/ Chemin d'en Mazeris			
9 - Salle des fêtes du Parayre			
Place de la Salvetat			
Les Nozes			
Intersection Chemin d'En Caillaouet/Chemin du Moulin de Rouaix			

Ces emplacements sont définis à titre expérimental. Ils sont susceptibles d'être modifiés à l'usage.

Etat civil

Du 1^{er} dec. 2022 au 28 fév. 2023

Naissances

BAUDRY Maël
PERRIER CANAL Mathis
TAPIAS SEYNE Angelo

Décès

BRON René
DUMONT Marcel
HENNEQUIN Claude
MARTRES Odile née DUTECH
PÉGOT Marie née AUGUÈRES
RAMON Emile
SUBERVILLE Marie née BONDE
VIDAL Claude

Mariages

GARCIA Nelly & BERRIER
Jean-Louis

Santé

Une nouvelle sophrologue

Sandrine COURAT a bien voulu répondre à quelques questions.

Quel est votre parcours ?

J'ai exercé 28 ans comme aide-soignante en milieu hospitalier. À la suite d'un problème de santé, j'ai dû me reconverter.

Pourquoi la sophrologie ?

Être sophrologue, c'est exercer un métier tourné vers l'humain, porté par l'envie d'aider et d'accompagner les autres ce qui correspond à mes valeurs profondes. Ce qui me plaît le plus, c'est la diversité et la richesse des rencontres. Je suis Titulaire de la Certification Professionnelle RNCP reconnue par l'Etat. Membre de la Chambre Syndicale des Sophrologues, j'adhère au Code de Déontologie des Sophrologues.

Qui peut vous consulter ?

Je reçois les enfants, adolescents, adultes et seniors. Les séances pour les jeunes enfants se font



sous forme plus ludique (jeux, conte). J'interviens également auprès des structures médicales, sportives et des entreprises.

Séances au cabinet, à domicile ou en visio.
Adresse : 920 route de Lombez, Sainte-Foy-de-Peyrolières
Horaires : du lundi au samedi, sur RDV
Tél : 07 57 08 11 03
Facebook : Sandrine Courat
Sophrologue
Mail : sandrinecourat.sophro@gmail.com

Webdesign

Installation d'un graphiste

En décembre 2022, Fabrice BARON, graphiste et webdesigner de formation, gérant de l'entreprise « AGENT-W », s'est installé sur la commune. Son entreprise a vu le jour en 2007 à La Salvetat-Saint-Gilles, puis a déménagé sur Fontenilles en 2011. Elle est spécialisée dans la conception de sites internet en responsive design (sites vitrine, catalogue ou boutique), et dans l'élaboration de supports de communication (cartes de visites, flyers, logos, adhésifs, habillage véhicules, enseignes,...).

L'entreprise AGENT-W est également à l'origine du site des commerçants « Pro-31.fr », qui référence plus de 200 entreprises sur des communes voisines. Un projet pour élargir aux entreprises de Sainte-Foy est à l'étude. Cette plateforme présente les activités des entreprises des différentes localités, et met en avant leurs promotions et actualités notamment avec une newsletter men-



suelle.

Dans le but de rendre visible les entreprises locales, Fabrice serait intéressé par une association des commerçants. Ceux qui sont sensibles à cette démarche peuvent le contacter pour partager sur le sujet.

Vous pouvez contacter l'entreprise AGENT-W au 06 71 23 75 86 et rencontrer l'équipe sur RDV au 1140 route de Toulouse, lieu-dit la Rolle, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

Association

L'AGORA de Sainte-Foy-de-Peyrolières

L'AGORA de Sainte-Foy-de-Peyrolières a déjà 14 ans d'existence. Son président Damien ALBAGNAC nous présente son histoire et ses projets

Selon la presse locale du 19 novembre 2008, le nom choisi pour l'association « peut sembler curieux... et pourtant l'agora est bien ce lieu où l'on échange des points de vue... ou encore l'endroit où l'on rassemble des participants autour d'un thème. ».

Des objectifs donnés par ses fondateurs perdurent l'organisation et la promotion de manifestations culturelles et notamment la tenue d'un festival annuel consacré au livre.

Lorsque son ancien président, Jo PERON a cessé son activité, l'AGORA a fonctionné « sur sa lancée » pendant l'année 2018, puis un nouveau bureau s'est mis en place en janvier 2019 avec la volonté de redynamiser l'association.

Depuis 2019, le festival s'est ouvert aux artisans du livre, ainsi se sont côtoyés les auteurs venus rencontrer leur lectorat, et des graveurs, papetiers, relieurs, illustrateurs, éditeurs...

L'édition du 18 juin 2023, 13^{ème} du nombre, reprendra cette formule qui a montré son succès.

Le festival, et c'est l'un de ses intérêts, attire principalement un public des environs de Sainte-Foy-de-Peyrolières. Ce constat nous impose un double objectif : intéresser d'avantage les habitants de la commune, et faire venir les habitants des communes voisines et les Toulousains.

La publicité dans ce bulletin municipal va dans le sens de nos objectifs, et nous accentuerons la communication dans la presse,



tractage sur les marchés, médiathèque...

L'association compte actuellement 8 adhérents. C'est peu, mais chacun apportant son concours lors de nos réunions mensuelles le consensus est vite trouvé quant aux orientations à donner, aux décisions à prendre.

Nous envisageons aujourd'hui d'étaler sur plusieurs semaines les manifestations autour du livre

avec des conférences, des ateliers..., et de nourrir l'offre culturelle de la commune avec en vue une représentation théâtrale à l'automne.

AGORA de Sainte-Foy-de-Peyrolières

lagoradesaintefoy@free.fr

Damien ALBAGNAC :

06 71 59 45 18 ou

damien.albagnac@free.fr

Expression Libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

« Sainte-Foy ensemble »

La mobilisation des associations est relancée. Les derniers événements organisés par plusieurs d'entre elles (T'amalous, Pétanque, Country, Rugby, Fidésiaades en Savès...) démontrent l'énergie retrouvée dans un esprit de partage. L'attractivité de notre commune se matérialise aussi au travers de la réception de réunions d'envergure départementale, par exemple avec l'assemblée générale de la Fédération Française de Randonnée en Haute-Garonne. C'est au quotidien, avec l'aide des agents communaux et intercommunaux que nous pouvons faciliter, accompagner et sécuriser l'ensemble de ces événements. Depuis 3 ans, malgré la crise sanitaire, de nouveaux équipements ont été mis à disposition des associations : l'Annexe 1852, la salle la Galage, les cuisines rénovées des deux salles des fêtes, les parkings au stade et au complexe scolaire, l'accessibilité au stade, la rénovation du local pétanque. Notre volonté est toujours aussi grande pour accompagner les associations dans la réalisation de leurs projets.

« Au plus près des foyers »

C'est avec tristesse que nous avons constaté le 12 décembre dernier que la majorité municipale a voté comme un seul homme l'approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme ; malgré un rapport de la commissaire enquêtrice portant de très nombreuses remarques et recommandations. Malgré toute l'énergie déployée par l'experte du cabinet Artelia pour convaincre l'assemblée de la levée des remarques, force est de constater que le public dans la salle ne fut pas dupe. Comme nous l'avons déclaré en Conseil Municipal, ce projet validé par la liste de François Vives entraînera des conséquences définitives pour une bonne part de nos concitoyens. L'argumentation et les justifications des choix opérés dans ce projet relèvent, de notre point de vue, de l'arbitraire et non des contraintes légales. Ce projet comporte des éléments néfastes pour l'avenir de notre commune et de ses habitants. En conséquence, nous avons voté contre. Plusieurs recours ont été formulés, nous suivons leur développement.



Yvonne PLAÇAIS

Honneur à notre doyenne !

Yvonne PLAÇAIS nous a reçu à l'EHPAD de l'Albergue pour fêter ses 105 ans. Elle est née le 1^{er} mars 1918 à Sauternes. Elle est donc maintenant la doyenne de notre commune. Elle a rejoint l'établissement de l'Albergue il y a 2 ans. Elle y a trouvé toute sa place et cela per-

met à ces proches de venir lui rendre visite très fréquemment. C'est avec respect et émotion que nous avons échangé quelques mots et de beaux regards. Nous lui souhaitons de poursuivre sereinement sa vie au cœur de notre commune.

Hameaux au fil des numéros

Pourquoi tant de lieudits* à Sainte-Foy ?

Au 16^{ème} siècle, derrière les murailles de Sainte-Foy officiaient les personnalités les plus influentes du lieu : le procureur du roi, le juge de la châtellenie, les quatre consuls, plusieurs avocats, des prêtres, trois notaires, un apothicaire ... Ces notables possédaient des terres alentour comme nous l'avons rappelé dans le numéro 59... Dès la fin du 15^{ème} siècle, ils y firent construire des maisons cossues. Ainsi un des membres de la famille CASTAING fait construire à Protis, une grande maison « flanquée d'une tour et précédée d'une cour d'honneur », aux plafonds « à la française, avec des poutres et chevrons taillés en biseau ». Quant à M. de JUGONOUS, seigneur de Saiguède et plus gros propriétaire foncier, il possédait « en dehors de sa maison en ville, trois métairies : la Blagnague, le Pigailh, En Baselis ». Le livre terrier** sur lequel s'appuie l'abbé CONTRASTY stipule aussi, que bourgeois et nobles possédaient, outre ces métairies, les deux industries locales : « la mouture des grains et la fabrication de tuiles rouges ». Les tuileries appartenaient aux nobles : celle d'En Baselis à M. de JUGONOUS, celle de la route de La Salvetat à Muret, à la famille de BORDERIA, la dernière entre Sainte-Foy et Rieumes à la famille de BOURASOL. On trouvait un moulin à eau à Gautier, sur la Saudrune et dix moulins à vent ! « Trois moulins pour les faubourgs de la ville : Mongarros, Jugonous (ou Notre-Dame du lait) et Carrière. Les sept



autres se répartissaient sur la commune : Gaujac, Rouay, les Nauzes, la Salvetat, Laugé, côte de la Palanque, Pérès ».

Moulins, tuileries, métairies attiraient des « brassiers »***, des laboureurs et des artisans qui occupaient des maisons de torchis regroupées autour en formant des hameaux ... Les noms sont restés, parfois les prénoms des propriétaires (Martinoun, Bernardon, Olivier, Minjoulet ...), parfois ceux d'une caractéristique comme « les Nauzes » ce qui correspond à la prononciation francisée du mot occitan « Nausa » : une mare, une prairie marécageuse ou le Pigailh (devenu le poulailler).

Si vous êtes curieux de l'origine des noms des lieudits et hameaux : https://www.gasconha.com/locs/spip.php?page=locs-liste&id_gis=1447

*lieu-dit est aussi admis ! et on pourrait écrire lieux-dits.

** Ce sont les ancêtres des cadastres, ils comportaient la description et l'évaluation fiscale des biens des habitants de chaque communauté.

***Des ouvriers qui se louaient.

Octobre Rose

Une première à Sainte-Foy ?

Depuis 1994 en France, Octobre Rose est une campagne annuelle qui permet de sensibiliser le grand public au dépistage du cancer du sein et de récolter des fonds pour la recherche médicale et scientifique.

La municipalité lance l'idée de monter un projet d'animations. Si vous désirez vous impliquer dans ce projet, contactez Carole PELLETIER (c.pelletier@sainte-foy-de-peyrolles.fr).



Théâtre

« FUNÉRAILLES » par la Rift Cie, présenté par Tohu-Bohu Collectif

Monica et Léonie, deux conseillères funéraires, portent en elles deux mondes que tout oppose. Tout... sauf leur condition de mortelles. D'une banale situation de rencontre, elles passent soudainement de l'autre côté et deviennent les héroïnes de leur propre « Divine comédie »...

Dimanche 16 avril à 16h30

Entrée : 6€

Spectacle tout public à partir de 12 ans

Infos et réservations :

06 45 33 20 62

USSF Football

Prochains matchs à Sainte-Foy :

- Samedi 15 avril à 20h : Sainte-Foy/Saint Simon 2
- Samedi 6 mai à 20h : Sainte-Foy/Cugnaux 2
- Samedi 3 juin à 20h : Sainte-Foy/Saint-Lys 2



Tous les dimanches
Marché de plein vent
de 8h à 12h30

Avril

Samedi 1, Concert, Art'titudes, La Halle, 20h30

Samedi 15, Bourse culturelle, les Fidésidiades en Savès, La Halle

Samedi 15, Conférence d'Elisabeth Baron Lenormand

« Evolution de la typographie d'un texte », AGORA, mairie, 17h

Dimanche 16, animation, Anniversaire du marché de plein vent, matinée

Dimanche 16, Théâtre, « Funérailles », Tohu-Bohu Collectif, La Halle, 16h30

Mercredi 19, Carnaval, ALAE & AFPEL, La Halle, 14h

Dimanche 30, 1^{ère} Course des caisses à savon, Les Z'Amis en Balade, Le villages, 10h

Mai

Lundi 8, Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, départ mairie à 9h

Vendredi 12, Réunion Parlons-en, la Halle, 20h30

Samedi 20, Conférence de Reginald Sorbara « Histoire de la typographie », AGORA, mairie, 17h

Dimanche 21, Bal country, Country Friends Route 632, Le Parayre, 14h30

Juin

Samedi 3, Théâtre, Monopoly's crime, Art'titudes, La Halle, 20h30

Dimanche 4, Olympiades canines, les Z'Amis en Balade, Stade, 10h

Dimanche 4, Théâtre, Monopoly's crime, Art'titudes, La Halle, 15h30

Dimanche 4, Concert des professeurs, école de musique, chapelle Sainte-Anne, 17h

Dimanche 11, Vide greniers, les Fidésidiades en Savès, Stade

Les 17 & 18, Festival du livre, AGORA, La Halle

Vendredi 23, Kermesse des écoles, AFPEL, Complexe scolaire

La mairie à votre service

Contacteur la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51

Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolles.fr - Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23

Horaires d'ouverture : **Lundi, mardi et vendredi** : 9h - 12h et 13h30 - 17h.

Mercredi : 9h-12h. **Jeudi** : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h. **Samedi** : 9h - 12h (semaines impaires).

www.sainte-foy-de-peyrolles.fr